

sentier

S8

du Bois du Cerf*

Lagarde-Hachan

Départ: place de la mairie
randonnée de 3 h - distance 12 km

1^{ère} BOUCLE

1. À partir de la Mairie (M), place André Labat, traverser la voie goudronnée pour aller tout droit.

2. Au 1^{er} carrefour, tourner à droite...

3. ...au 2^e à gauche. Continuer sur cette voie goudronnée qui mène au croisement avec la RD150.

4. Aller tout droit sur le chemin de terre.

5. Traverser le ruisseau, prendre à droite et le remonter (rive droite).

6. Au niveau du pont, de nouveau à droite, jusqu'à la RD 150.

7. Tourner à gauche et de suite à droite le long du bois...

8. ...Prendre le 1^{er} chemin à gauche.

9. ...puis à droite le chemin de terre avant la RD 150.

10. Au chemin goudronné, tout droit.

11. Arrivé à Aujan-Mournède tourner à droite.

12. Prendre le 1^{er} chemin goudronné à droite.

13. Au sommet de la montée prendre à droite le chemin de crête qui longe la forêt.

14. Sur la voie goudronnée, continuer tout droit jusqu'à l'entrée du village.

2^e BOUCLE

15. Prendre à gauche avant la 2^e maison du village, le chemin qui s'enfonce dans le bois. Descendre le versant.

16. En bas, prendre à droite et continuer tout droit sur un chemin empierré, une partie goudronnée et un chemin en terre.

17. Au bout du chemin à droite ; entrer tout droit dans le bois, et remonter jusqu'au sommet.

18. Prendre à droite la route qui mène à Lagarde-Hachan.

* Sentier ouvert toute l'année

